

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ANPEC (pour les nouveaux adhérents)

Prénom				
Nom			Date de naissance	
Adresse électronique préférée				
Adresse postale personnelle				
Téléphone personnel				
Titres universitaires			Date d'obtention	
Rattachement à l'E.C.	□ service diocésain □ établissement □ autre (préciser)			
Nom de l'établissement employeur				
Adresse de l'employeur				
Téléphone professionnel				
Date d'entrée dans l'E.C.				
Temps de travail (en %)				
Autres emplois éventuels ?				
Votre N° ADELI				
Remarques éventuelles				
_	Après avoir pris connais. l'Anpec et adresse un ve Fait à le		v	ıne adhésion à

Pour l'année 2018-2019, la cotisation est fixée à 85 € pour les membres titulaires, rémunérés à l'échelon 4 et au-delà, sur la base de l'échelle indiciaire actuelle (mise à jour en 2004) et à 55 € pour les membres rémunérés à un échelon inférieur à 4 sur cette même grille. Elle est également de 55 € pour la première année d'adhésion.

Elle inclut la cotisation annuelle versée par l'ANPEC à la F.F.P.P. pour l'année 2018.

Les cotisations doivent être réglées par chèque à l'ordre de ANPEC. Vous pouvez éventuellement établir plusieurs chèques en indiquant au dos le mois d'encaissement souhaité.

Un reçu vous sera adressé à réception de votre cotisation.

Cette fiche d'adhésion peut être complétée et adressée sous forme numérique à : secretariat.anpec@gmail.com

Si vous l'envoyez imprimée, adressez-là en même temps que votre règlement à :

Trésorerie ANPEC - Audrey Béchet – 330 rue Francis de Préssensé- 69100 VILLEURBANNE